



Association vaudoise
des parents d'élèves

RESOLUTION 2008 VOTEE EN 2008 INTEGRER LES DIFFERENCES A L'ECOLE : ENJEUX

L'**apé** s'est prononcée en faveur d'une **intégration des différences dans l'école** qui se fasse au bénéfice de **TOUS** les élèves, dans la mesure où les moyens nécessaires sont mis en oeuvre. Nous affirmons que la clé de voûte d'une intégration réussie est le **partenariat** avec les parents.

Contexte

Nouvel accord sur la pédagogie spécialisée

Dans sa réponse du 31 octobre 2006 à la consultation sur le nouvel accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, l'**apé** s'est positionnée en faveur d'une école suisse harmonisée et plus intégrative.

« Tout enfant est un élève capable d'apprendre »

Avec le nouvel accord intercantonal sur l'enseignement spécialisé, le paysage de l'enseignement ordinaire et spécialisé est à l'aube de grands changements. Le postulat de base de cet accord est que « Tout enfant est un élève capable d'apprendre ».

Ainsi, conséquence directe de la mise en oeuvre de la RPT, « l'enfant en situation de handicap évolue d'un statut d'assuré au bénéfice de mesures de formation scolaire spéciales à un statut d'**élève** à part entière nécessitant des réponses particulières à ses besoins. »

Changement de paradigme

Il en découle un changement complet de paradigme : **tous les élèves du canton sont mis sur un pied d'égalité et les besoins particuliers de chacun doivent être reconnus.**

→ Pour l'**apé**, ce nouveau paradigme doit être au service de l'intégration de **toutes** les différences dans l'école, notamment aussi celle des élèves allophones.

→ **La clef d'une intégration réussie, c'est la différenciation de l'enseignement.**

Qu'en est-il dans les faits ?

Selon le rapport COMOF¹ sur la pédagogie spécialisée dans les cantons latins :

- Le canton de Vaud est celui qui sépare le plus ses élèves en difficultés (6.6%). Malgré cela, le taux d'élèves en classe ordinaire perçus en difficultés scolaires par les enseignants, reste élevé.
- De plus, on observe une forte « surreprésentation » des élèves étrangers (deux fois plus que les élèves suisses) perçus en difficultés scolaires. Le risque, pour un élève d'origine étrangère, de se retrouver dans une filière parallèle est deux fois plus important que pour un élève d'origine suisse.
- Dans leur enseignement et, par rapport aux autres cantons latins, les enseignants vaudois sont :
 - parmi les plus gros consommateurs d'enseignement frontal,
 - parmi ceux qui pratiquent le moins le travail de groupe.
 - Le taux de redoublement du canton est le plus élevé de tous les cantons latins: environ 36% sur les 9 années de scolarité obligatoire. Il est ainsi revenu au taux d'avant EVM.

¹ Centre suisse de pédagogie spécialisée, CIIP, HEP; *Projet COMOF : Etude de l'offre en pédagogie spécialisée dans les cantons latins*, Rapport Final, 31.01.2007

Enfin, lors de la sélection à la fin du cycle de transition, on observe que la moitié des jeunes étrangers est scolarisée dans des filières à exigences élémentaires contre un quart d'autochtones. Toutes les études concernant l'orientation en 6ème concordent sur le fait que l'affectation d'un élève à l'une ou l'autre filière du secondaire I n'est pas simplement fonction de ses « dons » et de ses prestations et que l'application du principe méritocratique est aléatoire. ⁽²⁾

A compétences égales en lecture (mesurées par l'étude PISA), les jeunes suisses tendent à être dirigés vers les filières à exigences étendues et les jeunes étrangers vers les filières à exigences élémentaires.

Plus tard, le passage à la formation professionnelle s'avère, lui aussi, difficile pour les jeunes d'origine étrangère. Ainsi, à la sortie de la scolarité obligatoire, les disparités sont très grandes: un quart des jeunes étrangers ne suivent aucune formation contre 8% des jeunes suisses.⁽³⁾

Notre position :

Pour l'**apé**, chaque enfant est différent et cette diversité est avant tout une richesse. Nous sommes convaincus que nos enfants auront une éducation plus complète et sortiront mieux préparés d'une école qui reconnaît et encourage l'hétérogénéité.

Mais l'intégration et le respect de toutes les différences dans l'école représente un véritable défi si l'on veut garantir la qualité de l'enseignement.

Or, d'un point de vue pédagogique, il s'avère que les enseignants ont actuellement de la peine à mettre en place la différenciation dans leur classe. Comment dès lors, feront-ils face à une hétérogénéité accrue ? Nous ne pouvons réprimer nos craintes à ce sujet.

Pour réussir cette intégration, l'école **doit** :

- repenser l'organisation de ses établissements,
- mettre en commun les expériences,
- travailler de manière plus collective, avec les parents et les spécialistes également,
- soutenir de nouvelles pratiques d'enseignement et organiser les formations ad hoc,
- renforcer les équipes de soutien professionnel
- clarifier les rôles et créer des instances de médiation,
- s'auto-évaluer.

Par conséquent, l'intégration de l'enseignement spécialisé ne peut en aucun cas être envisagée par le canton comme un moyen de réaliser des économies budgétaires.

Par ailleurs, que ce soit dans le domaine de l'enseignement spécialisé ou de l'accueil des migrants, toutes les expériences montrent que la clé de voûte des projets d'intégration réussis est le **partenariat avec les parents**.

C'est pourquoi, dans la mesure où l'école mettra tout en oeuvre pour que l'intégration se fasse au bénéfice de **tous** les élèves de ce canton, l'**apé** s'engage pour sa part à soutenir l'intégration sous toutes ses formes.

Pour mettre en oeuvre le partenariat, l'**apé** s'engagera alors dans le nécessaire travail d'information, de sensibilisation et de collaboration auprès des parents, ainsi que dans le soutien de leur travail éducatif.

Lonay, le 15 mai 2008

² S. Forster in « L'école face aux migrations », l'Educateur, 4/2008

³ J. Moreau, *Compétences et contexte des élèves vaudois lors de l'enquête PISA 2003*, URSP, mai 2007